

**DCNS. UN LEADER MONDIAL
DU NAVAL DE DÉFENSE.
UN INNOVATEUR
DANS L'ÉNERGIE.**

RAPPORT FINANCIER 2013

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE

DCNS (ci-après la « **Société** ») est une société anonyme de droit français dont le capital est détenu au 30 septembre 2014, à hauteur de 63,58% par l'Etat, de 35% par la société Thales, de 0,79 % par le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Actions DCNS et de 0,63 % par la société DCNS Actionnariat.

La composition, les attributions et les règles de fonctionnement du conseil d'administration de la Société sont définies à la fois par les dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés anonymes, les dispositions de la loi n°83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (ci-après la « **Loi de Démocratisation** ») applicables aux sociétés du secteur public entrant dans son champ d'application, les statuts de la Société et le règlement intérieur du conseil d'administration.

Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi de Démocratisation, le conseil d'administration de la Société est composé de dix-huit membres.

Les représentants des salariés représentent le tiers des membres du conseil d'administration. Ils sont élus par les salariés dans les conditions fixées par le chapitre II du Titre II de la Loi de Démocratisation.

Six administrateurs sont désignés par l'assemblée générale des actionnaires et six administrateurs sont désignés par décret en qualité de représentants de l'État.

Au 30 septembre 2014, les six administrateurs élus en qualité de représentants des salariés sont :

- Monsieur Jacques André ;
- Monsieur Joël Ricaud ;
- Monsieur Yves Michaud ;
- Monsieur Gérard Barbereau ;
- Monsieur Yannick Peronnet ;
- Monsieur Thierry Barbarin.

Au 30 septembre 2014, les six administrateurs désignés par l'assemblée générale des actionnaires sont :

- Monsieur Hervé Guillou, nommé aux fonctions de Président du conseil d'administration par décret du Président de la République en date du 4 août 2014 ;
- Monsieur Gilles Denoyel ;
- Madame Gabrielle Gauthey ;
- Monsieur Pascal Bouchiat ;
- Monsieur Bernard Lévy ;
- Madame Nathalie Ravilly.

Au 30 septembre 2014, les six administrateurs désignés par décret en qualité de représentants de l'État sont :

- Madame Astrid Milsan ;
- Monsieur Arnaud Phélep ;
- Monsieur Bertrand Le Meur ;
- Monsieur Hugues Bied-Charreton ;
- Monsieur Bernard Rétat ;
- Monsieur Eric David.

En outre, en vertu des dispositions légales et réglementaires applicables à la Société, Monsieur Jacques Paultre de la Motte, Contrôleur Général économique et financier, chef de la mission Espace et Industries d'Armement de la mission de contrôle général économique et financier de l'État, Monsieur Jean-Paul Labarthe, Commissaire du Gouvernement et Monsieur Bruno Simon, Secrétaire du Comité Central d'Entreprise assistant, sans voix délibérative, aux séances du conseil d'administration.

DCNS

40-42, rue du Docteur Finlay
F-75732 Paris Cedex 15
Tél. : +33 (0)1 40 59 50 00
www.dcnsgroup.com

DCNS – SA au capital de 563 000 000 €
RCS Paris B 441 133 808
Siret 441 133 808 00135 – APE 3011 Z